

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 21
Procurations : 4
Suffrages exprimés : 25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2024/D/03/7-1/043

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET 00205 PORTAGE DE REPAS

Le 8 mars 2024 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : le 1^{er} mars 2024
Secrétaire de séance : Michel CÉPÉRO

Présents : Mesdames Marie-Laure BERTHIER, Muriel BOISSONNET, Stella COCHETON, Suzanne DECHAMPS, Angélique DUBÉ, Marie-José FERREIRA, Michelle GAUTHIER, Michelle MILLAN, Muriel PASQUER et Valérie PACAUD. Messieurs, Grégoire BERT, Éric BOURNY, Michel CEPERO, Guillaume CLERC, Guy DOUSSAUD, Stéphane GARREAU, Pascal MASSON, Georges MOUSSIER, Vincent SOMMIER, Claude TESSIER et Nicolas MARTINS.

Absents ayant donné pouvoir : Mesdames Magali BRIEUX (pouvoir à Madame DUBÉ), Corine SERIEYS (pouvoir à Madame PASQUER). Messieurs Bruno BERNARD (pouvoir à Madame GAUTHIER) et Philippe CHARMARD (pouvoir à Monsieur MOUSSIER).

Absents : Messieurs Bruno GIRARD, Gérard MARGOTTIN.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2024.

Madame le Maire rappelle les montants du BP 2024 :

	Recettes en €	Dépenses en €
Budget Portage de repas		
Fonctionnement	100 000 €	100 000 €
Investissement	3 462 €	3 462 €

Madame le Maire propose de passer au vote du Budget Primitif 2024 (Portage de repas).

Après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Présents : 21 Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : Abstention :

- D'approuver le Budget Primitif 2024 budget Portage de repas,
- De donner pouvoir à Madame le Maire, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

Le Maire, **Stella COCHETON**

Le Secrétaire de séance, **Michel CÉPÉRO**